



Festival Breizh'Energies#02

Poullaouen 17 & 18 mai 2025

CHARTRE DES BENEVOLES

Cette chartre a pour objet de définir les règles de vie avant, pendant et après le Festival. Elle concerne les bénévoles du Festival, c'est-à-dire ceux œuvrant pour la mise en place et l'organisation générale de celui-ci. Basée sur un engagement conjoint des CMCAS Finistère-Morbihan et Haute Bretagne elle est acceptée et mise en œuvre par l'ensemble des acteurs du Festival. Chaque bénévole du Festival s'engage au respect mutuel et veille à observer et faire observer les décisions prises par les organismes sociaux dans le cadre de la deuxième édition du Festival Breizh'Energies 2025.

* JE M'ENGAGE À RESPECTER LES HORAIRES ET LIEUX DE MES MISSIONS ATTRIBUEES

Le référent bâtisseur en charge de son domaine d'actions, aura établi un planning rigoureux concernant la présence de bénévoles, avec des horaires et des lieux bien définis. La réussite du montage et du déroulement du festival dépend de votre engagement à respecter ces attributions, tout au long de votre créneau horaire. L'ouverture du Festival Breizh'Energies est prévue **le samedi 17 mai à 11h00**. Sa clôture est fixée au **dimanche 18 mai à 18h00**. **Il est impératif, pour des raisons de sécurité, de respecter ces horaires.**

Nous appelons à la responsabilité de chacun d'entre vous pour respecter et faire respecter cette consigne.

* JE M'ENGAGE À ETRE RESPECTUEUX ET A L'ECOUTE

Je respecte l'ensemble des personnes travaillant sur le festival, ainsi que tous les acteurs présents, intervenants, prestataires, personnel CMCAS et CCAS. Je suis à l'écoute de mon référent et de toutes les personnes organisatrices de l'événement. Disponible, accueillant et souriant, je m'engage à avoir un comportement adapté et coopératif au bon déroulement des tâches et actions qui me sont demandées. Il en va de même pour toutes les personnes qui joueront un rôle pendant le bâttissage et le festival.

* JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER NOS VALEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE, SOCIAL ET SOLIDAIRE

Conformément à la charte DDSS de la CCAS, les axes de Développement Durable, Social et Solidaire (DDSS) feront parties du Festival Breizh'Energies 2025. Nous souhaitons en faire un lieu où les déchets seront gérés au mieux. Des poubelles et des containers de tris seront à disposition. La mise en place de gobelets consignés, doit supprimer toute utilisation de verres en plastiques jetables.

* JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER LES MODÉRATION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

Dans le cadre de vos missions de bénévole, nous comptons sur votre savoir-être et savoir-vivre concernant votre

consommation d'alcool. Il va de soi qu'un bénévole doit assurer une posture et un comportement qui représentent les activités sociales, dont il en est le reflet pendant ce genre d'événements (avant – pendant – après). La vente et la consommation d'alcool sont autorisées aux plus de 18 ans dans le cadre d'un usage modéré. Afin de limiter les incidents et/ou accidents de santé et de sécurité dus à la surconsommation d'alcool, et notamment d'alcool fort, nous vous demandons de vous engager à ne servir de l'alcool qu'aux festivaliers âgés de plus de 18 ans.

* JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER LES LOIS EN VIGUEUR CONCERNANT L'INTERDICTION DE VENTE, DE TRAFIC ET DE CONSOMMATION DE DROGUE

La vente, le trafic et la consommation de drogue sont interdits dans l'enceinte du Festival comme à l'extérieur. L'objectif fondamental est de protéger les personnes et éviter tout incident qui pourrait contraindre à un recours à l'application des lois en vigueur.



*** JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER L'UTILISATION DU MATÉRIEL**

L'utilisation de matériel s'effectue après avoir obtenu l'accord préalable du responsable de l'espace sollicité. Le matériel devra être retourné dans l'état initial.

*** JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER MA SÉCURITÉ, ET CELLE DE L'ENSEMBLE DES BENEVOLES**

Je m'engage à travailler en sécurité pour moi et pour les autres, je porte une attention particulière aux risques identifiés, je porte les équipements de protection individuelle nécessaires à mon activité. Je respecte les règles d'hygiène de vie nécessaires à la préservation de ma santé : sommeil, consommation d'alcool, repas équilibré, détente ; etc.

*** JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER UN COMPORTEMENT CITOYEN DES FESTIVALIERS À L'INTÉRIEUR COMME À L'EXTÉRIEUR DU FESTIVAL**

Notre image et notre comportement à l'intérieur comme à l'extérieur doivent être irréprochables. Dans ce cadre, veiller à ce qu'aucune dégradation ne soit commise, que chacun soit dans la bienveillance et le respect de l'autre.

*** JE M'ENGAGE À RESPECTER ET À FAIRE RESPECTER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS**

Chaque bénévole est responsable de l'activité et du bon fonctionnement de son espace de travail. Il doit avant tout veiller à la sécurité et prévenir toute violence à l'égard des participants. La qualité, la diversité et l'innovation des animations proposées sont essentielles pour garantir le bon déroulement du Festival en captant l'attention et l'intérêt des festivaliers. En cas d'incident ou d'accident, le bénévole est chargé de prendre en charge les personnes concernées, en faisant appel à l'équipe de sécurité si nécessaire. Il doit aussi être vigilant et à l'écoute des festivaliers qui signalent toute atteinte à leur intégrité, afin de les éloigner de la situation et de faire appel aux bâtisseurs.e.s pour résoudre le problème.



Nom :

Prénom :

CMCAS :

Date :

Signature :



(*) En signant cette charte, j'autorise la CCAS à exploiter les photos me représentant prises pendant le Festival Breizh'Énergies, et ce sur l'ensemble de ses supports imprimés, pour une durée de 5 ans.